Colloque international

Patrimoines palestiniens en péril

Collecte, préservation, reconstruction

18-19 mai 2027
Auditorium du pôle des langues et civilisations, Bulac
65 rue des Grands Moulins,
75013 Paris

La destruction continue infligée à la bande de Gaza depuis plus de deux ans a touché la plupart des infrastructures vitales, les corps professionnels mais aussi le patrimoine et les lieux culturels. Ainsi, l'Unesco a recensé la destruction de plus d'une centaine de sites patrimoniaux, archéologiques et culturels qui, comme les écoles et les hôpitaux, sont ciblés par l'armée israélienne. C'est dans ce contexte que le projet Gaza Histoire ((https://gazahistoire.hypotheses.org/) s'est donné pour mission de documenter l'histoire, les destructions et les reconstructions de ces sites patrimoniaux. Ce colloque prolonge et permet de restituer le travail de ce collectif depuis deux ans.

Cette opération de destruction culturelle n'est pas un phénomène récent, et l'année 2023 n'a fait qu'accélérer brutalement des pratiques plus anciennes. L'idée d'effacer ou d'empêcher l'expression culturelle et la préservation patrimoniale à Gaza et plus généralement en Palestine fait partie des politiques israéliennes visant à l'invisibilisation, la réappropriation voire la destruction du patrimoine culturel de la Palestine.

L'enjeu de la préservation du patrimoine palestinien est intrinsèquement lié à l'histoire des Palestinien.nes, qu'ils vivent sur le territoire de la Palestine mandataire ou en exil, ainsi qu'à celle de la colonisation. La mainmise sur certains sites historiques et l'archéologie biblique se trouvent notamment au cœur de la stratégie de construction d'un récit national israélien. Ainsi, l'histoire palestinienne est jalonnée d'exemples qui indiquent la centralité des enjeux patrimoniaux : villages abandonnés ou détruits de la Nakba à aujourd'hui ; archives et bibliothèques confisquées, disparues ou anéanties, mais aussi plus classiquement l'effacement progressif de certaines pratiques artistiques sous l'effet de la mondialisation — telle la tradition des icônes face à la patrimonialisation voire folklorisation d'une certaine culture matérielle à l'instar de la broderie. L'expérience palestinienne du patrimoine éclaire ainsi, à bien des égards, les enjeux contemporains de préservation et de restitution de la culture matérielle et immatérielle. On peut citer, à titre d'exemple, les initiatives de Widad Kawar (Jordanie) en faveur de la préservation de la culture matérielle palestinienne, ou celles de Anne-Marie Schayegh (Liban) dans le domaine de l'histoire orale palestinienne. Dans la même perspective, la préservation des bibliothèques et des archives écrites, visuelles et sonores — notamment privées — a très tôt occupé une place centrale au sein des institutions palestiniennes, telles que *l'Institute for Palestine Studies*, à travers des fonds privés, ou plus récemment grâce aux entreprises de numérisation menées par le Museum of the Palestinian People, et ce malgré la longue absence d'une politique archivistique officielle. Enfin, les

architectes jouent un rôle central dans la sauvegarde du patrimoine bâti, à l'instar des initiatives portées par Riwaq Centre for Architectural Conservation.

La Palestine constitue ainsi, de longue date, un cas particulièrement complexe et heuristique pour penser les enjeux de préservation patrimoniale en contexte de guerre et de situation coloniale. Toutefois, les deux dernières années semblent marquées par une accélération des processus d'éradication des patrimoines palestiniens ; il importe de les resituer dans le temps long afin de mieux décrypter l'urgence patrimoniale contemporaine et les mobilisations qu'elle suscite. **Ce colloque international vise à questionner la manière dont le patrimoine est aujourd'hui menacé et invisibilisé en Palestine (à Gaza, mais aussi en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et dans l'actuel territoire israélien) quand il n'est pas purement et simplement détruit. Il s'agira de documenter les actes d'empêchement, mais aussi les résistances et les processus de sauvegarde et d'appropriation d'un patrimoine multiple dans les territoires de la Palestine.** Y sont impliqués des acteurs culturels et économiques internationaux et palestiniens, mais aussi des populations habitant les lieux et tentant de s'y maintenir. Une **dimension comparative** sera développée avec d'autres aires culturelles au patrimoine menacé voire disparu, afin de saisir les spécificités du contexte palestinien.

Axe 1. Patrimoines écrits : archives, registres des savoirs et représentations

À partir de la fin du XIXe siècle, la Palestine et ses principales villes occupent une place majeure dans le mouvement de la *Nahda*, la renaissance intellectuelle arabe, mais également dans le renouveau des études bibliques. La Palestine bénéficiait déjà d'un dense et riche patrimoine écrit, lié notamment à la présence des lieux saints de Jérusalem, Hébron ou Safed et à la présence missionnaire. Il en résulte une production documentaire et archivistique considérable émanant des administrations, des intellectuels, des missionnaires, des photographes, des institutions religieuses, des associations et des partis politiques, ou encore des agences touristiques, industries et manufactures. Une part significative de ces ressources documentaires est aujourd'hui détruite ou confisquée au profit d'institutions archivistiques israéliennes ou de collectionneurs privés, ou encore dispersée au gré des migrations et des exils successifs. Plusieurs fonds d'archives et initiatives de préservation subsistent néanmoins — tels que les archives du Dôme du Rocher ou celles d'Abu Dis, entre autres. Ces initiatives sont parfois celles de folkloristes à l'instar du fonds d'amulettes collectés par Tawfiq Canaan et versé au musée de l'Université de Birzeit. De même, la vitalité intellectuelle palestinienne s'est longtemps manifestée par l'existence de nombreuses bibliothèques privées, d'une grande richesse documentaire. Ces fonds sont cependant confrontés à plusieurs difficultés majeures : l'absence ou la faiblesse de politiques archivistiques structurées ; la fragilité de certains ensembles, notamment de documents rares d'époque médiévale ou ottomane ; ainsi que l'insuffisance des moyens consacrés au catalogage, à la conservation et à la mise en valeur. Par ailleurs, ces archives sont constamment traversées par des conflits de légitimité entre Israéliens et Palestiniens, qui portent à la fois sur la propriété des documents et, en creux, sur les récits historiques qu'ils autorisent à établir ou à reconstituer. La guerre à Gaza a, en outre, révélé à grande échelle les mécanismes d'une stratégie délibérée de destruction systématique des fonds documentaires et archivistiques — bibliothèques, archives et autres collections patrimoniales.

Les contributions relevant de ce premier axe reviendront à la fois sur les **stratégies de préservation et de réappropriation de ce patrimoine**, en accordant une attention particulière au rôle **du numérique au cours des dernières années**. Quels sont les effets de cette dématérialisation sur la production des savoirs sur la Palestine ? La production de faux peut-elle redistribuer les discours sur l'histoire de la région quand l'IA générative permet de produire de fausses archives ? Comment continuer à produire des connaissances sur des territoires marqués par la destruction ou la captation des archives et de la documentation ? Quelles mobilisations et quels modes d'action sont déployé pour la sauvegarde de ce patrimoine écrit et qui en sont les acteur.rices ? Enfin, quelles questions juridiques ces entreprises de préservation soulèvent-elles ? Les contributions proposant une mise en perspective avec d'autres terrains ou espaces confrontés à des destructions ciblées et systématiques de leurs patrimoines écrits, et mettant en lumière les modalités de réponse à ces enjeux en contexte, seront particulièrement bienvenues.

Axe 2. Patrimoine bâti

Le patrimoine bâti en Palestine constitue, par excellence, un espace de tensions patrimoniales. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler la crise diplomatique qui a suivi l'inscription par l'Unesco de la vieille ville d'Hébron, avec le Tombeau des Patriarches, sur la Liste du patrimoine mondial. L'approche de ce patrimoine se caractérise par la diversité des enjeux qu'elle soulève.

En premier lieu, se pose la question de la destruction ou de l'impossibilité d'accès à un patrimoine bâti, qu'il soit rural ou urbain, notamment celui des villages abandonnés lors de la Nakba. À cela s'ajoute une autre forme de disparition, souvent liée au faible intérêt patrimonial accordé à certaines formes architecturales, en particulier celles des périodes mamelouke, ottomane ou mandataire. Leur sauvegarde est aujourd'hui au cœur des préoccupations de certains architectes palestiniens, soucieux de préserver à la fois le patrimoine et les savoir-faire issus de différentes périodes de l'histoire palestinienne. À titre d'exemple, le collectif d'architectes Riwaq œuvre à l'inventaire et à la documentation du patrimoine bâti, notamment celui hérité de l'époque ottomane. Se pose également la question de la reconnaissance, ainsi que des techniques de rénovation et de reconstruction d'un patrimoine souvent disputé et fréquemment menacé par des processus de captation ou d'expropriation. Cette problématique concerne en particulier les lieux saints et, plus largement, l'ensemble des sites relevant d'une topographie religieuse à l'échelle monumentale.

La dégradation et l'éradication du patrimoine gazaoui soulèvent plusieurs séries de questions. Comment documenter les destructions et ce qui a disparu ? Comment le développement urbain exponentiel a-t-il permis la préservation de formes architecturales variées, et ainsi comment étudier l'histoire et la géographie urbaine en l'absence de trace ? Pour mesurer et analyser ces enjeux, il convient notamment de s'interroger sur l'importance et la préservation des sources iconographiques (bâti, plans, cartes), qui permettent de documenter des espaces, des territoires et des lieux aujourd'hui entièrement disparus.

Les contributions de ce panel pourront ainsi poser la question du rôle des archéologues, des experts et des architectes dans la documentation et la préservation de formes architecturales désormais disparues ou, à tout le moins, gravement menacées. Plus largement, la question du patrimoine bâti renvoie à celle de l'attention qui lui est accordée et à la hiérarchisation des politiques publiques, qu'il s'agisse de celles de l'Autorité palestinienne, le Ministère du Tourisme et des Antiquités (MoTA) ou d'autres instances. Les enjeux liés au patrimoine bâti en Palestine sont également profondément marqués par la question de la propriété, laquelle place les archives au cœur des stratégies de préservation. Dans ce contexte, il conviendra de revenir, sur le temps long sur l'attention portée au patrimoine bâti palestinien selon les acteurs et les périodes : quel patrimoine bâti génère de l'intérêt et quelle sont les stratégies de valorisation, touristique ou non. Comment l'organisation d'expositions à l'étranger peuvent-elles permettre la préservation du patrimoine palestinien ? Enfin, ce patrimoine est intrinsèquement lié, notamment en période de guerre, avec la question de la contrebande et de l'économie des objets et artéfacts archéologiques. Dans un **contexte de blocage**, les objets patrimoniaux de Gaza circulent via des **réseaux clandestins ou numériques.** Les revenus, souvent **accaparés par des intermédiaires,** découlent d'une **économie de la rareté**, où la valeur des biens est amplifiée par leur provenance conflictuelle. Cette dynamique révèle, à l'instar de 1939-1945, les **tensions entre préservation et monétisation** du patrimoine en temps de crise.

Comment comprendre et interpréter la spécificité de ces enjeux au regard des destructions liées aux conflits contemporains, en les replaçant dans une perspective historique plus large, à différentes époques, notamment à l'aune des phénomènes de massification et des évolutions technologiques documentés, en particulier dans les contextes européens des deux guerres mondiales ?

Axe 3. Patrimoine immatériel

Un troisième aspect des pratiques patrimoniales concerne le patrimoine immatériel et celui des pratiques vécues. Pratiques quotidiennes, artisanales, artistiques (qu'il s'agisse de production musicale, de broderie, d'arts visuels, de théâtre, de danse…), savoir-faire artisanaux sont profondément affectés par le bouleversement des écosystèmes lié à l'accélération génocidaire de la colonisation en Palestine. Les attaques israéliennes contre le patrimoine immatériel, dans ses dimensions artisanales, culturelles, populaires et artistiques ne sont pas nouvelles. L'idée d'éradiquer la culture est centrale dans la politique coloniale israélienne, depuis les destructions de 1948 en Palestine mandataire. Les années d'occupation militaire de 1967, aux années 1990 ont vu la mise en place par Israël d'une politique visant à empêcher toute forme d'expression culturelle palestinienne, à travers la fermeture de galeries d'art, cinémas, théâtres, interdiction de festivals. Le processus d'Oslo puis la deuxième Intifada après 2000 ont imposé de nouvelles restrictions de circulation et l'imposition de permis empêchant les mobilités culturelles. Mais les deux dernières années constituent une étape supplémentaire dans ce processus continu, de manière exemplaire à Gaza où les attaques contre le patrimoine ont visé également des personnalités et acteur·ices culturelles comme les journalistes ou les artistes, à l'instar des représentants d'autres corps professionnels (journalistes, médecins et universitaires).

Les contributions pourront poser les questions des enjeux du ciblage de ce patrimoine en Palestine ou ailleurs, dès lors qu'il recèle des aspects multiples : ainsi, certaines pratiques du patrimoine immatériel recoupent également des pratiques économiques, comme la récolte des olives ou la production de savon notamment à Naplouse. Ces pratiques, comme l'ensemble du patrimoine immatériel sont fortement menacées par l'ampleur des destructions environnementales passées et en cours, la pollution des sols, notamment dans le Wadi Gaza. Qu'est-ce qui est visé de la vie palestinienne, à l'intersection de la production, de l'affirmation identitaire et collective et de l'expression artistique, par le ciblage du patrimoine immatériel ? Par ailleurs, les artistes, intellectuel·les mais aussi personnes ordinaires continuent malgré les destructions à transmettre et créer, ce qui constitue une forme de résistance vivante, que cela soit à travers des formes personnelles ou collectives de création : carnets de croquis, ateliers musicaux, etc. Les contributions pourront ainsi analyser comment artistes, praticien·nes de la culture se mobilisent face à la destruction, comment pratiques et imaginaires se reconfigurent pour résister à cet environnement et constituer de véritables pratiques et répertoires de survie. Quels sont les acteurs et actrices de ces pratiques visant à faire revivre des pratiques mémorielles et quel est le rôle des transmissions générationnelles ? Plus généralement, comment les pratiques culturelles et artistiques permettent-elles de préserver espoir et transmission ? Une attention particulière pourra être accordée à l'**étude des modalités de préservation et de transmission des pratiques culturelles immatérielles** par les **déplacés, réfugiés et membres de la diaspora palestinienne**, en interrogeant les **mécanismes de résilience, d'adaptation ou de disparition** de ces pratiques en situation d'exil.

Axe 4 : Reconstruire les patrimoines disparus

Plus généralement, un dernier axe pourra être consacré à la question de la reconstruction ou de la reconstitution des patrimoines détruits ou disparus. Les communications pourront, à travers une analyse des discours, examiner les narrations concurrentielles qui entourent les projets de reconstruction. On pense notamment aux prises de position de Donald Trump concernant l'éventuel déploiement d'un projet de type « Riviera » à l'emplacement de l'actuelle Gaza City. Les contributions pourront également revenir sur la réponse juridique internationale afin d'interroger l'autorité des acteurs impliqués dans ces processus de réparation et de reconstruction. Il s'agira ainsi d'analyser ces projets dans leur dimension concurrentielle, mais aussi dans ce qu'ils révèlent des projections politiques et sociales envisagées pour l'avenir de ces territoires. Les propositions pourront aussi examiner **les réponses juridiques internationales** (conventions, résolutions, mécanismes de sanction) et **interroger le rôle, la légitimité et l'efficacité** des acteurs impliqués dans les **démarches de réparation et de reconstruction.**

Cet axe pourra également interroger les enjeux liés l'économie de la restauration patrimoniale et du secteur du BTP, en examinant les utopies ou dystopies patrimoniales associées à ces projections et à ces velléités de reconstruction, qu'il s'agisse de patrimoine bâti ou de patrimoine matériel plus généralement. On peut évoquer, à titre d'exemple, les initiatives visant à reconstituer une partie des manuscrits issus du fonds de la mosquée al-'Umari à Gaza déjà engagé. Il conviendra ainsi de revenir à la fois sur les projets formulés, sur les doctrines

patrimoniales et sur s patrimoniales, architecturales et, plus largement, s matérialités envisagées pour mettre en œuvre ces processus de reconstruction ou

reconstitution. Une attention particulière pourra également être portée aux reconstitutions virtuelles ou numériques, qu'il s'agisse de modélisations en trois dimensions ou de dispositifs d'imagerie permettant de restituer des réalités urbaines et sociales disparues.

Enfin, la question de la reconstruction, notamment celle des fonds documentaires, pourra être mise en relation avec celle de la restitution. Les communications pourront ainsi articuler les enjeux de la reconstruction avec d'éventuelles revendications de restitution de pièces ou d'artefacts archéologiques, d'œuvres d'art, de patrimoines écrits ou de fonds manuscrits formulées par les autorités palestiniennes, qu'elles s'adressent aux autorités israéliennes ou aux anciennes puissances coloniales, ainsi qu'aux États et institutions d'Europe ou d'Amérique du Nord détenant ce type de patrimoine.

****

Les propositions de communication sont à envoyer en anglais ou en français à veronique.bontemps[at]cnrs.fr, norig.neveu[at]univ-amu.fr, Syrine.Saltaji[at]univ-paris1.fr pour le 15 octobre 2026 au plus tard. Les candidats recevront une réponse mi-novembre. Les résumés indiqueront les sources et terrains sur lesquels s'appuiera la communication. Ils ne devront pas excéder 500 mots et seront accompagnés d'une brève présentation de l'auteur.rice (250 mots max).

Le colloque doit préparer une publication collective. Ainsi, les pré-contributions seront à envoyer pour le 15 avril 2027 afin de préparer les discussions. À l'issue du colloque, une première version de l'article sera attendue pour le 15 décembre 2027 (publication prévue fin 2028- début 2029).

Comité d'organisation :
Raphaël Banc-Lévêque
Véronique Bontemps
Fadime Deli
Sébastien Haule
Flore Heinrich
Marion Lauréat Macé
Norig Neveu
Syrine Saltaji
Fabrice Virgili